

clair que le discours qui a été prononcé n'avait rien d'irregulier et qu'il respectait les règlements.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'OPPORTUNITÉ D'UNE ENQUÊTE DE LA COMMISSION ANTI-INFLATION SUR LES SALAIRES DES SPORTIFS PROFESSIONNELS

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances? Convient-il avec M. Pepin que la Commission anti-inflation devra en premier lieu entamer une enquête sur le salaire des athlètes?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous avons constitué la Commission anti-inflation et nous ferons appel à ses lumières pour régler ces questions. Selon moi, les principaux domaines dont nous devons nous occuper, pour commencer tout au moins, sont ceux de l'alimentation et des loyers.

* * *

LA LOI SUR LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LA POSSIBILITÉ DE PROROGATION DE LA MESURE

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale, et je profite de l'occasion pour le féliciter de sa nomination à ce poste important.

Des voix: Bravo!

M. Howie: Hier, j'ai fait des pieds et des mains pour lui communiquer ma question à l'avance; j'espère qu'il l'a reçue. La loi sur les subventions au développement régional ne s'applique qu'aux seules sociétés commerciales dont la production commence au plus tard le 31 décembre 1976; or, il faut parfois consacrer au moins 18 mois à la planification et à la mise en œuvre d'un projet. Le gouvernement songe-t-il à donner priorité à une modification de la loi visant à repousser cette date limite?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je suis reconnaissant au député de ses aimables paroles et je lui sais gré de m'avoir donné hier préavis de sa question. En fait, monsieur l'Orateur, je peux dire à la Chambre et aux députés que le gouvernement a décidé de prolonger l'application de la loi actuelle de cinq ans après 1976. J'espère déposer dès que possible à la Chambre un bill très court en ce sens. J'ose espérer, devant l'intérêt manifesté par les députés, qu'ils me donneront leur appui, que le bill sera vite adopté et que nous pourrions ainsi atteindre les objectifs que notre ministère s'est fixés.

* * *

● (1440)

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE MULTIPLEX

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, j'aimerais remercier le ministre de sa réponse à la

Questions orales

fois intelligente et très positive. Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer à financer la société Multiplex du Nouveau-Brunswick après le 31 décembre prochain?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, nous étudions actuellement cette question si bien connue du grand public. Nous en avons discuté au ministère et j'espère être en mesure de faire part de notre décision très bientôt.

* * *

LES JEUX OLYMPIQUES

LE DIRECTEUR DES SERVICES DE SÉCURITÉ—DEMANDE DE LIMITATION DES DÉPENSES

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'un effectif total de près de 10,000 hommes assurera la sécurité pendant les deux semaines que dureront les Jeux olympiques l'année prochaine à Montréal et qu'il s'agira d'agents de la Gendarmerie royale, de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec ainsi que de 5,000 membres des forces armées, le solliciteur général peut-il nous dire qui dirigera cette énorme opération de sécurité et peut-il nous assurer en même temps que les coûts ne dépasseront pas les 90 millions de dollars prévus, surtout en cette période d'austérité?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, la sécurité des Jeux olympiques sera assurée par une unité de coordination dirigée par un représentant de la police de la communauté urbaine de Montréal. La Gendarmerie royale et la Sûreté du Québec ainsi que les forces armées seront représentées dans ce groupe de coordination; son directeur, dont j'ai oublié le nom, appartient à la police de la communauté urbaine de Montréal.

Quant aux coûts, je ne puis donner au député le chiffre global, mais pour ce qui est de la GRC, dont j'ai la responsabilité, nous faisons de notre mieux pour limiter au maximum ces dépenses.

LE PROJET DE CROISADE DE BILLY GRAHAM ET LES SERVICES DE SÉCURITÉ

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Une question supplémentaire. Sachant que les frais sont fonction des subventions directes du gouvernement fédéral, et seront par conséquent assumés par les contribuables, et sachant que, lors des Jeux olympiques, Billy Graham a l'intention d'organiser une croisade géante sur l'un des sites des Jeux, le ministre peut-il nous dire s'il a l'intention de démunir certains secteurs de leurs forces de sécurité afin de renforcer la sécurité aux Jeux olympiques ou, en fait, si le gouvernement a l'intention de demander à M. Graham de modifier la date de sa croisade de façon à éviter un surcroît de risques à une époque où la situation menacera déjà d'être explosive à Montréal?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, il paraît que M. Graham va faire un ou plusieurs sermons lors des Jeux olympiques. Je ne sache pas qu'il les fasse sur les lieux mêmes des Jeux. Je vais le vérifier. Je dois dire, pour ce qui est des frais, que je ne suis responsable que de ceux qui concernent la GRC. Il s'agit de frais d'équipement, de personnel et de matériel, qui n'ont aucun rapport avec ceux des trois autres groupes chargés de la sécurité.